

Comité exécutif du 5 novembre 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay par téléconférence, le 5 novembre 2020.

PRÉSENTS PAR
VIDÉOCONFÉRENCE:

Mme Josée Néron, Mairesse, M. Marc Bouchard vice-président et MM Carl Dufour et Jean-Marc Crevier et Raynald Simard, conseillers.

ÉGALEMENT
PRÉSENTS :

M. Michel Potvin, observateur, Mme Nadia Bergeron, attachée politique, M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 15 h 00, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 MANDAT DIVERSES QUESTIONS JURIDIQUES

Madame la Mairesse, Josée Néron, déclare la nature générale de son intérêt dans la décision suivante et quitte la salle.

VS-CE-2020-839

CONSIDÉRANT que le Service des affaires juridiques et du greffe est actuellement en restructuration suivant plusieurs mouvements de personnel récent;

CONSIDÉRANT le volume plus élevé de dossiers que doit traiter le service;

CONSIDÉRANT les préparatifs pré-électoral pour l'élection 2021;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay mandate la firme Cain Lamarre pour différentes questions juridiques ponctuelles supportant ainsi le comité exécutif et la Mairesse au besoin ;

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire approprié du Service des affaires juridiques et du greffe.

Adoptée à l'unanimité.

Madame la Mairesse, Josée Néron, reprend son siège.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 15h50.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sh